



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSIION DE DROITS  
POUR L'ANIMATION DE LA SOIREE DU  
PERSONNEL COMMUNAL**

**DÉCISION N° DM-23-247  
EN DATE DU 19 JUIN 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la ville d'organiser la soirée du personnel communal

**CONSIDÉRANT** la proposition faite par la société de production UNDERSHOW

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat avec la société UNDERSHOW Siège social situé au :80 avenue Anatole France 93600 Aulnay-sous-Bois, Représentée par Yann Dubois en sa qualité de gérant. afin d'assurer l'animation de la soirée du personnel communal le vendredi 30 juin 2023; le montant de la prestation s'élève à trente-cinq mille huit cents quatre-vingt-quatre euros et seize centimes (35 884,16 euros) TTC

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

***Signé***

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**